

**ÉCHELLE SALARIALE
POUR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
AU 1ER MAI 2024**

Échelle salariale au 1er mai 2024				
Nombre d'heures hebdomadaires : 35	Niveau	Salaire minimal	Salaire médian	Salaire maximal
PSG 2,8 %				
Personnel bureau				
Sténo-secrétaire	01	44 200 \$	51 802 \$	59 404 \$
Secrétaire	02	49 496 \$	57 039 \$	64 580 \$
Assistante administrative, assistant administratif de la directrice, du directeur du Service des ressources humaines	03	52 323 \$	62 373 \$	72 423 \$
Assistante administrative, assistant administratif d'une vice-rectrice, d'un vice-recteur ou d'une secrétaire générale, d'un secrétaire général	04	58 529 \$	68 590 \$	78 652 \$
Assistante administrative, assistant administratif de la rectrice, du recteur	05	54 300 \$	70 966 \$	87 627 \$
PSG 2,8 %				
Personnel technique				
Contremaître ¹ - classe II	06	50 953 \$	66 588 \$	82 225 \$
Technicienne, technicien - classe II	06	50 953 \$	66 588 \$	82 225 \$
Technicienne, technicien - classe I	06	82 450 \$	85 597 \$	88 746 \$
PSG 2,8 %*				
Personnel professionnel				
Conseillère, conseiller en gestion des ressources humaines	07	62 937 \$	93 295 \$	123 653 \$
Conseillère, conseiller en gestion des ressources humaines - affaires départementales	07	62 937 \$	93 295 \$	123 653 \$
Avocate, avocat	07	62 937 \$	93 295 \$	123 653 \$

¹ La semaine et l'horaire de travail de la personne occupant les fonctions de contremaître sont conformes aux modalités prévues à la clause 9-3.01 a) du Protocole.

* Tenir compte qu'une augmentation de 1,5 % a déjà été accordée au 1er mai 2024.